

Tri sélectif : les bons gestes à connaître



Sommaire

- p.3 Brèves de l'association
- p.9 Dossier : Tri des déchets
- p.14 Les parfums de la botanique
- p.16 Agenda

Le Rôle d'eau

Bulletin d'information
trimestriel de VivArmor Nature
N° 175 - Automne 2018
ISSN 0767 - 0257

Directeur de publication

Michel Guillaume

Rédacteur en chef

Jérémy Allain

Mise en page

Jérémy Allain et Jean-Paul Bardoul

Ont participé à l'élaboration de ce Rôle d'eau :

Didier Toquin, Jérémy Allain, Franck Delisle, Anthony Sturbois, Jean-Paul Bardoul, Catherine Briet, Pierre-Alexis Rault, Yves Faguet, Shannon Bariller

Crédit photo : Didier Toquin, Anthony Sturbois, Franck Delisle, Alain Jouan, Michel Guillaume, Pierre-Alexis Rault, Jérémy Allain.

VivArmor Nature

18 C rue du Sabot - 22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 10 57
vivarmor@orange.fr

Venez nous rencontrer du lundi au
vendredi de 9h à 13h

Et aussi sur
www.vivarmor.fr
www.vivarmor.over-blog.com

2018 : une belle année



Pour un Président et les membres d'un conseil d'administration, comment évaluer le dynamisme et l'importance de l'association que l'on gère ?

Le budget est une chose et les bilans sont à surveiller. Il faut suivre les indicateurs et quand ils sont au vert, c'est déjà bon signe. Le prévisionnel 2018 de VivArmor ne devrait pas décevoir.

Le niveau du nombre d'adhérents est également un bon reflet dans le temps. Une baisse montre une moindre motivation à cotiser, une baisse d'intérêt vis-à-vis des actions menées...

Pour VivArmor Nature, 2018 sera encore un bon cru avec un record absolu d'adhésions à 1024 adhérents en ce mois d'octobre, une progression de plus de 100 adhérents depuis l'an passé. Le bouche à oreille marche bien, la nouvelle possibilité d'adhésions en ligne joue également, le festival annuel et les stands lors de manifestations diverses permettent également de discuter de nos actions et d'inviter à adhérer.

Ce soutien en continuelle augmentation nous conforte dans l'orientation prise pour nos projets et travaux réalisés et l'intérêt que les adhérents manifestent lors des assemblées générales.

Enfin, le dynamisme de VivArmor peut également se mesurer aux projets en cours et à venir.

Les projets fourmillent, et c'est le manque de temps et de personnel qui limite leur mise en place. Mais, bien que ce ne soit pas parfait, les emplois en contrat à durée déterminée permettent cependant de répondre à des demandes et sollicitations au niveau local ou régional.

Augmenter les équipes, c'est aussi avoir des locaux d'accueil et de travail corrects ce qui n'était plus le cas dans le local du boulevard Sévigné. Depuis longtemps des projets ambitieux ont été lancés sans résultats. On ne pouvait plus attendre. Cette fois, le déménagement dans des bureaux en location est fixé. C'est au Zoopole de Ploufragan que nous serons basés à partir du 15 octobre. Des bureaux aux normes, parking de proximité et desserte facile en voiture ou bus : tout pour travailler dans de bonnes conditions.

Merci à tous nos adhérents pour ce soutien si précieux.

Didier Toquin
Président de VivArmor Nature

Brèves de l'asso

1024 adhérents en 2018 : record absolu !

Vous avez été 837 à renouveler votre cotisation et 179 à nous rejoindre pour la première fois, auxquels il faut rajouter 8 membres honoraires. Merci à toutes et tous pour votre soutien et votre confiance. C'est pour toute l'équipe de Vivarmor un bel encouragement pour l'avenir.

Aménagement du territoire et abeilles sauvages

A l'échelle mondiale, les abeilles sauvages assurent les $\frac{3}{4}$ des services de pollinisation. La France compte près de 1000 espèces de ces infatigables butineuses. Or, les pressions qu'elles subissent sont de plus en plus fortes. Afin de mettre en œuvre des actions concrètes en leur faveur, Violette Le Féon, spécialiste des abeilles sauvages et de la pollinisation, est venue une journée sur le terrain pour nous faire part de ses précieux conseils et de son expérience en la matière. Un partenariat qui devrait s'étendre tant la thématique est importante.

Coquelicot

VivArmor Nature apporte son soutien à l'opération « Je veux des coquelicots » et invite tous ceux qui le souhaitent à soutenir personnellement* ce mouvement.

**Le organisateurs précisent qui s'agit uniquement d'un mouvement de citoyens.*

Journée écocitoyenne

VivArmor Nature était présente le 7 juillet à la Journée Ecocitoyenne organisée à Etables-sur-Mer par l'association De la Source à la Mer.

Merci à Dominique Sagot et Marie-France Le Boulzec pour leur aide à l'animation de notre stand.

Shannon rejoint l'équipe pour son Service civique

Diplômée d'un BTS « Gestion et Protection de la Nature » ainsi que d'une licence professionnelle « Forêt, gestion et préservation de la ressource en eau », j'ai depuis peu intégré l'association Vivarmor Nature au travers d'un service civique. Plusieurs fois amenée au cours de mes études à travailler dans les Côtes d'Armor, c'est aujourd'hui une région que j'apprécie particulièrement. Les différentes expériences professionnelles que j'ai pu mener jusqu'ici, au travers de stages, sont restées très orientées dans le domaine forestier et plus particulièrement dans l'étude des Chauves-souris. J'ai postulé à ce service civique proposé par l'association dans le but de parfaire mes connaissances et de pouvoir élargir mon domaine de compétences, jusque-là très spécifique. Cette expérience d'une durée de 8 mois va me permettre de réaliser des tâches très variées, passant de la gestion du site internet à la réalisation d'inventaires de la biodiversité, l'alimentation de la base de données, ou encore l'aide à l'organisation du Festival Natur'Armor. Grâce à cette diversité de missions, j'espère obtenir une réelle polyvalence dans le domaine de la protection, de la gestion mais aussi de la sensibilisation à la nature.



Au plaisir de vous rencontrer bientôt aux nouveaux locaux de l'association ou encore lors de mes prochaines sorties sur le terrain.

Shannon.

Déménagement de VivArmor Nature

Après de nombreux épisodes dans ce projet et beaucoup de temps pris à chercher une solution intéressante pour l'association, nous avons le plaisir de vous annoncer le déménagement de l'association au Zoopôle à Ploufragan. Nous avons accepté la proposition de Saint-Brieuc Armor Agglomération de nous louer des bâtiments qui lui appartient. Dans cette étape, nous nous sommes installé au 18 rue du Sabot, dans le bâtiment C, en compagnie du Groupe Mammalogique Breton, du Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor et de l'Association des Gestionnaires des Espaces Naturels Bretons. Malheureusement faute de place, le Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne et son centre de ressource régional n'ont pas pu nous accompagner.

Merci à tous ceux qui nous ont donné un coup de main lors du déménagement.

Retour en photos sur quelques moments critiques.



Les nouveaux locaux



L'accueil



La bibliothèque



Un des trois espaces bureau



La salle de réunion collective

Restauration d'une mare à Morieux

Une dizaine de courageux se sont retrouvés le dimanche 26 août pour s'attaquer à un chantier de restauration d'une mare à Morieux. Celle-ci avait été découverte sur une exploitation agricole lors du nettoyage d'un verger. La mare était totalement obscurcie par les ronces et les sureaux. Il ne fallait pas être moins pour dégager la végétation qui avait comblé la mare au fil du temps. Une attention particulière a été apportée aux habitants de la mare, restés dans l'eau en cette fin d'été. La végétation a ainsi été déposée à proximité des berges afin de leur laisser la possibilité de regagner la mare. Reste maintenant à surveiller l'évolution du niveau d'eau tout au long de l'année, ainsi que la colonisation du site par la faune et la flore pour évaluer l'effet de cette opération.



Site avant travaux



Site après travaux

Journée du Patrimoine au musée de La Poterie

Le 16 septembre dernier, le musée de la Poterie ouvrait ses portes dans le cadre des journées du patrimoine. Invité par l'association La Poterie, Nature et Patrimoine, structure gérant le musée et organisatrice de la manifestation, VivArmor Nature a tenu un stand en partenariat avec Lamballe Terre & Mer pour présenter les actions mises en place sur le territoire dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale. Deux sorties ont permis de faire découvrir les landes de La Poterie à plus de 50 personnes.



Couleurs d'automne

VivArmor Nature tenait un stand à Couleurs d'Automne, le 30 septembre. Ce fut l'occasion de discuter, avec les flâneurs venus découvrir la foire, des activités de l'association, mais aussi présenter la démarche d'Atlas de la Biodiversité de Lamballe Terre & Mer.

Retour du groupe bota

Après une petite pause estivale, une première sortie a été organisée pour marquer le retour du groupe bota. Dans le but de former les personnes intéressées à la pratique de la botanique de terrain, les rencontres se dérouleront comme précédemment un mardi sur deux. Ce groupe est ouvert à tous sur simple inscription auprès de VivArmor Nature. Les personnes déjà inscrites recevront prochainement l'information. Pour les autres, il ne vous reste plus qu'à manifester votre envie d'y participer.

Fabrication de nichoirs

Lors de la « dernière fête avant l'hiver » organisée le dimanche 23 septembre par l'association Le Plan D, à l'ancienne brasserie de la Ville Jouha à Saint-Brieuc, Nicolas Malandain a animé un atelier de fabrication de nichoirs. L'objectif de cet atelier était de fabriquer des nichoirs à Effraie des clochers et à Faucons en vue d'une installation dans une entreprise agroalimentaire pour tester ces dispositifs comme alternative aux traitements conventionnels contre les espèces pouvant occasionner des dégâts (rats, pigeons ...).



ABI, le travail continue !

10 nouvelles espèces de Criquets, Sauterelles et Grillons ont été inventoriées sur Lamballe Terre & Mer, ce qui porte à 27 le nombre d'espèces inventoriées à ce jour. Parmi celles-ci, 3 espèces sortent du lot du fait de la régression de leurs habitats de prédilection : le Criquet ensanglanté (photo ci-contre), la Decticelle des bruyères et le Conocéphale des roseaux.



Ecrevisse à pattes blanches dans le concret !

Suite à la réunion de préfiguration d'un plan régional d'actions en faveur de l'Ecrevisse à pattes blanches (en mai dernier) organisée par Bretagne Vivante, la phase opérationnelle a été engagée. L'objectif était entre autres de prospecter les stations où l'espèce était connue et les environs pour actualiser l'information. VivArmor Nature a accompagné l'association régionale dans cette démarche sur le bassin versant du Gouessant au mois d'août.

Les bivalves font leur rentrée !

Les opérations de recensement des coques et autres bivalves se sont déroulées en début d'été et ont été réalisées avec l'intervention de nombreux bénévoles. Les deux rapports sont disponibles en ligne sur le site de la réserve : rubrique documentation. Vous y trouverez quelles espèces de bivalves fréquentent le fond de baie et, pour les plus abondantes, leur dynamique d'évolution sur le long terme.

L'Echo du Bigorneau

VivArmor Nature et le CPIE Marennes-Oléron animent le Réseau Littorea, réseau national pour une pêche à pied durable. Parmi les outils d'animation, une lettre d'information paraît chaque semestre : le dernier numéro est consultable sur www.pecheapied-loisir.fr.

Flore de Bon Abri, le temps du bilan

Une synthèse sous forme de fiches par espèce vient d'être éditée par l'équipe de la réserve afin de faire un bilan de l'évolution des effectifs des taxons de fort intérêt patrimonial. Les résultats montrent l'importance de certains facteurs naturels sur l'expression de la flore et apportent des éléments pour discuter les choix de gestion. Ils mettent en évidence les impacts positifs d'une gestion interventionniste sur certains taxons et les conséquences défavorables de la non-intervention pour d'autres taxons.



L'expansion des saules menace les stations à orchidées

20 ans de la réserve : ça continue !

Il reste quelques animations sont encore prévues en cette fin d'année pour célébrer l'anniversaire des 20 ans de la réserve. Tout au long de ce début d'automne retrouvez-nous également sur le terrain lors des Rencontres de la baie.

Renseignements : www.reservebaiedesaintbrieuc.com

Pesez- moi et je vous donnerai votre teneur en eau !

Une petite expérimentation a été réalisée par la réserve naturelle et Saint-Brieuc Armor Agglomération dans le but d'évaluer l'efficacité des techniques de ressuyage d'algues vertes en baie de Saint-Brieuc. La teneur en eau diminue de 25,9% par rapport aux algues échouées. La présence de sable dans les algues ressuyées demeure par ailleurs relativement faible (2,6%). Cela garantit la qualité des algues dans un contexte de revalorisation et réduit l'impact écologique qui serait lié à de fort prélèvement de sable.



Guide méthodologique à destination des collectivités

VivArmor Nature et Bretagne Vivante travailleront dans les mois à venir à la rédaction d'un guide permettant aux collectivités de lancer des démarches de prise en compte de la biodiversité (ABC, Trame Verte et Bleue). Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet de création de l'Agence Bretonne de la Biodiversité porté par la Région Bretagne, l'Agence Française pour la Biodiversité et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Festival Natur'Armor 2019

La 14^{ème} édition se déroulera les 1, 2 et 3 mars 2019 à Dinan. Les candidatures pour exposer sont ouvertes sur notre site internet jusqu'au 15 novembre. Nous ferons appel aux adhérents pour nous aider dans l'organisation de ce grand rendez-vous des amoureux de la nature. Si vous souhaitez participer à la préparation des supports de communication, à la campagne d'affichage, à l'accueil des visiteurs, à la tenue du stand... Contactez Catherine : vivarmor@orange.fr ou 02 96 33 10 57.

Rencontres du Réseau des Naturalistes

Le samedi 24 novembre sera consacré à la Biodiversité des Côtes d'Armor. Rendez-vous à la médiathèque de Langueux, le Point-Virgule, de 9h30 à 17h. Cette journée riche en échanges, est gratuite mais limitée à 80 participants.

Les inscriptions sont ouvertes : franck.delisle@vivarmor.fr ou 06 27 47 49 81.

Quand pêche à pied rime avec biodiversité

Le stand de VivArmor Nature animé les 6 et 7 octobre dans le cadre de la Fête de la science à la cité des Métiers de Ploufragan a permis de sensibiliser les nombreux visiteurs à la reconnaissance des coquillages et aux bonnes pratiques de pêche à pied.

Les Estiv'nature

Chaque été, la ville de Plérin propose de nombreuses animations gratuites. Cette année VivArmor Nature a sensibilisé plus de 160 participants à l'occasion de 3 sorties : un safari nature sur la plage des Rosaires, une visite du jardin de la biodiversité des Rosaires et un safari des bords de mer à Martin-Plage.



Des panneaux sur la côte du Trégor

Une collaboration est en cours avec Lannion Trégor Communauté pour équiper dès 2019 les points d'accès aux sites de pêche à pied de panneaux rappelant les pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre de Natura 2000 et du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau.



Nouvelles des rapatrieurs faune sauvage

12 adhérents VivArmor ont répondu à notre appel !

Bilan :

- Un fou de Bassan affaibli trouvé à Erquy en Juillet. Bagné et relâché après des soins au centre de soins de l'Île Grande.
- Nourrissage d'une jeune hirondelle avant son transfert .
- 80 oiseaux et petits mammifères transférés au centre de soins pendant l'été .

Contact : Yves Faguet

yvesfaguet@icloud.com Tel: 06 42 53 34 95

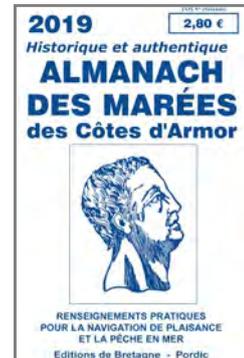
Observatoire de la pêche à pied Manche – Mer du Nord

L'association poursuit ses actions d'enquête et de sensibilisation des pêcheurs à pied sur 3 sites : Les Godelins, Martin-Plage et Penvénan. Entre avril et septembre, 454 pêcheurs ont été contactés et plus de 800 réglottes pour le tri des captures ont été distribuées par les bénévoles sur l'estran ou sur des stands.

Pour participer aux prochaines grandes marées :

N'hésitez pas à contacter Franck Delisle au 06 27 47 49 81 ou franck.delisle@vivarmor.fr.

L'almanach des marées 2019 vient de paraître



Les éditions de Bretagne, l'association VivArmor Nature et la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc proposent un almanach des marées en vente à 2,80 € dans tous les rayons presse du département.

On y retrouve bien sûr les horaires des marées, mais également des informations pratiques et de sécurité pour la navigation et la pêche : quelles sont les tailles réglementaires des coquillages, poissons et crustacés ? Quels sont les outils de pêche à pied autorisés ? Quelles sont les règles qui s'appliquent sur la réserve naturelle de la baie... Un véritable guide pour les pêcheurs responsables. Consultable au local de VivArmor Nature.

Gestion du domaine public maritime naturel

Le 21 septembre à Lannion, VivArmor Nature a participé à la première réunion de lancement d'une stratégie départementale pour une meilleure gestion du Domaine Public Maritime naturel par l'Etat et les collectivités : respect de l'inaliénabilité et l'imprescriptibilité du DPMn, libre accès au rivage, préservation du caractère naturel, poursuite systématique des occupants sans titre, maintien d'une cohabitation harmonieuse des usages, meilleure prise en compte des enjeux environnementaux... Des orientations dont la mise en œuvre est programmée dès 2019.



Tri sélectif : les bons gestes à connaître



*A l'heure où le gouvernement, dans travers sa feuille de route sur l'Economie Circulaire, décline des actions en faveur de l'optimisation du tri sélectif sur le territoire français au regard de son objectif de réduction de 50% des quantités de déchets enfouis d'ici à 2025, nous trouvons intéressant de réaliser un petit focus sur le **TRI SELECTIF** et notamment, sur ce qui se passe spécifiquement sur notre territoire.*

Tout d'abord, un bref rappel historique sur les politiques publiques de gestion des déchets depuis 5 siècles, qui ont amené au développement de la collecte sélective.

LA NAISSANCE DU TRI SELECTIF :

Les principes de gestion et de recyclage des déchets font leur apparition en France au XVIème siècle, lorsque François 1^{er}, après des siècles d'insalubrité urbaine, démocratise l'emploi de paniers pour récupérer les déchets ménagers. Au fil des années, les premiers systèmes de collecte s'organisent à Paris, Lyon ou encore Caen.

Les ancêtres de nos décharges publiques voient ainsi le jour en périphérie des villes, les ordures biodégradables sont orientées vers les champs pour y servir d'engrais, et les premiers recycleurs sillonnent en carriole les rues de l'hexagone. Appelés chiffonniers (ou ferrailleurs pour certains spécialistes plus tard), ils collectent et revendent différentes matières de la Renaissance jusqu'aux années 1970.

Avec le XIXe siècle et la révolution industrielle, viennent d'autres nouveautés. Alertés – entre autres choses – par les découvertes de Pasteur sur les bactéries, les Français cherchent et trouvent des solutions pour enrayer les problèmes sanitaires liés à l'extension des villes et l'apparition de nouveaux gisements de déchets. Un arrêté gouvernemental est notamment publié en 1870 afin d'interdire le dépôt des déchets ménagers sur les voies publiques, et le préfet de la Seine Eugène Poubelle invente en novembre 1883 le célèbre récipient qui porte encore son nom. Avec lui, naît d'ailleurs, la première démarche de



collecte sélective. Une poubelle est dédiée aux matières putrescibles, une autre au vieux papiers/chiffons et une dernière au verre, à la faïence et aux coquilles d’huîtres.

S’ils ne sont pas toujours respectés, ces premiers règlements encadrent les débuts du recyclage des matières, qui connaîtra une résurgence pendant la période des deux guerres mondiales, où la pénurie fera naître des comportements de récupération et de réutilisation de la matière, notamment au niveau des métaux (armes et infrastructures) comme des objets du quotidien.

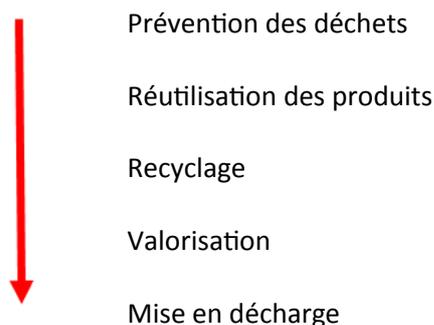
Avec la venue de la période dite des Trente Glorieuses, la production industrielle s’intensifie, et chaque citoyen de l’hexagone génère en moyenne 250 kilos de déchets par an en 1960. Un chiffre qui ne fera d’ailleurs qu’augmenter avec les années et la hausse régulière de la consommation (550 kg/hab aujourd’hui). Face à ce constat, une réelle prise de conscience s’opère et donne lieu à la promulgation d’une première loi qui servira de base à l’ensemble de notre réglementation sur l’environnement et la gestion des déchets. En effet, à partir du 15 juillet 1975, les collectivités locales sont désormais responsables de la collecte et de l’élimination des ordures ménagères de leurs résidents dans des lieux agréés.

Mais il faut attendre 1992, avec la loi Royal pour, enfin, obliger les communes françaises à valoriser et recycler les déchets. A la même époque, la création de l’Agence de l’environnement et de la maîtrise de l’énergie (ADEME) et celle d’Eco-Emballages permettent ainsi à la France d’entrer dans une nouvelle ère.

LA REGLEMENTATION AUJOURD’HUI

Aujourd’hui, suite aux lois Grenelle (2009), à la loi sur la Transition Energétique (2015) et cette année, à travers les objectifs dressés dans le cadre de la Feuille de route sur l’Economie Circulaire, on note une réelle volonté politique de développer le recyclage, qu’il s’agisse de la collecte des déchets ménagers dits recyclables, comme de la collecte et le tri des déchets de consommation hors-foyers (restauration rapide par exemple) ou issus des activités professionnelles (déchets bureautiques, de chantier, etc...).

Toutefois, toutes les mesures issues de ces lois respectent la directive-cadre européenne de 2008 qui introduit la notion de **HIERARCHIE DES MODES DE TRAITEMENT**, afin de privilégier, en matière de gestion des déchets, les actions les moins impactantes pour l’environnement :



Le recyclage y a, indéniablement sa place, mais seulement après avoir épuisé les options relatives à l’évitement de la production du déchet (politique de prévention), et de réutilisation des produits (exemple de la consigne du verre).

L’INTERET DU TRI SELECTIF

Si nous faisons un focus exclusivement sur le recyclage, au-delà de la simple gestion des déchets et son apport en termes de salubrité publique, le tri est un geste quotidien qui revêt plusieurs intérêts significatifs :

- **La préservation des ressources naturelles** avec la réutilisation de la matière après une phase de recyclage dans des usines dédiées, en lieu et place de l’extraction des matières premières,

- **La réduction des transports**, via une gestion plus locale des matériaux,
- **Un intérêt économique**, avec la transformation du déchet en ressources **avec une valorisation financière du produit destiné au recyclage**,
- **Une plus-value sociale**, avec la création d'emplois en lien avec la filière de recyclage (centre de tri + usines de régénération). On estime qu'entre le recours à l'enfouissement et le choix du recyclage, pour 10 000 t traitées, c'est un passage de 3 emplois à 30.

LE TRI SELECTIF : exemple de KERVAL CENTRE ARMOR

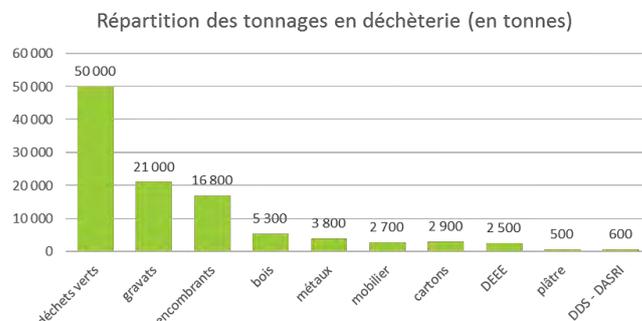
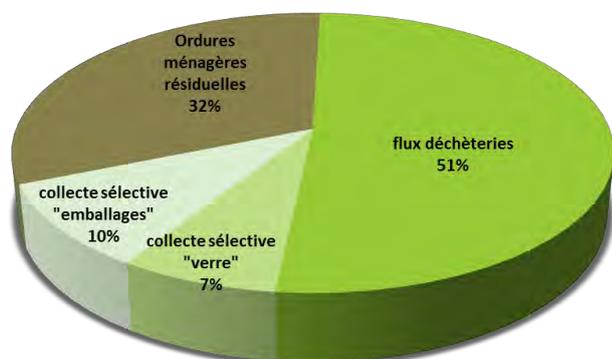
Sur le territoire de la zone centrale des Côtes d'Armor, la responsabilité de la gestion des déchets ménagers se partage entre les Communautés de communes (en charge de la collecte) et Kerval Centre Armor (en charge du traitement et du recyclage des flux de déchets collectés). Celui-ci est un syndicat public, géré par des élus qui sont issus des Communautés de communes membres. Il rayonne sur un bassin de population de 310 000 habitants.



Créée le 1^{er} janvier 2014, la structure a pour vocation de valoriser les 200 000 t de déchets ménagers produits à l'année sur le territoire, en les orientant vers les installations publiques à disposition :

- Une unité de valorisation énergétique à Planguenoual,
- Une unité de compostage à Lantic,
- L'unité de tri et de valorisation matière et énergie « Ti Valo »,
- Le centre de tri des emballages « Générés ».

TOTAL DES DÉCHETS 200 000 TONNES/AN



L'unité de valorisation énergétique : installée à PLANGUENOUAL, elle a pour vocation l'incinération des déchets de la poubelle dite d'Ordures Ménagères afin de produire de l'énergie, en l'occurrence ici de l'électricité, réinjectée dans le réseau.

L'unité de compostage : à LANTIC, traite également les déchets de la poubelle d'ordures ménagères afin de les transformer en compost. Concrètement, après la phase primaire de décomposition, les déchets sont acheminés vers une étape de tri mécanique afin de séparer les déchets dits organiques des déchets non compostables, appelés « refus ». La fraction fermentescible part vers une phase de préparation du compost, de maturation avant commercialisation auprès des légumiers. Quant à la fraction Refus, elle est envoyée vers l'usine Ti Valo, pour effectuer un nouveau tri... (voir ci-dessous).

A noter que l'usine de Lantic, possède également un centre d'enfouissement destiné à recevoir les « ultimes », c'est-à-dire les déchets résiduels obtenus après captage de l'ensemble des fractions valorisables lors des différentes phases de tri.

L'unité de tri valorisation matière et énergie de Ploufragan, appelé « Ti Valo » a été inaugurée en 2017. C'est un centre de tri conçu pour la valorisation des flux d'encombrants de déchèteries, des déchets locaux issus des activités économiques, ou encore des refus de Lantic (fraction non compostable).

Elle a pour objectif de viser, à terme, le Zéro Enfouissement sur notre territoire, en ciblant la captation du maximum de matériaux pouvant être dirigés vers le recyclage ou la valorisation énergétique. Pour ce faire, la collectivité a investi plus de 25 millions d'euros pour se doter des équipements technologiques les plus pointus en matière de tri-séparation.



Enfin le centre de tri Génériss, traite les déchets recyclables de la poubelle/sac jaune. Créée en 2001, elle a été modernisée régulièrement ces dernières années afin de pouvoir accueillir jusqu'à 35 000 tonnes de déchets par an.

LE TRI COMMENT CELA FONCTIONNE : LA CONSIGNE DE TRI

Depuis 2 ans, les consignes de tri sur notre territoire ont été volontairement simplifiées afin de faciliter le tri pour l'usager. Auparavant, au-delà du recyclage classique des papier-cartons (emballages cartonnés, journaux, magazines, papier bureautiques), métaux (canettes et boîtes de conserves) et le verre collecté à part, au niveau des plastiques, seules les bouteilles et flacons se recyclaient.

Dorénavant, « Tous les EMBALLAGES se trient ! », les pots et barquettes, type barquettes d'emballages charcuterie et pot de yaourt, ainsi que les films plastiques se recyclent également.



Sur notre territoire, ce changement s'est souvent accompagné d'une évolution en matière de collecte, en permettant un tri sélectif de proximité. Fini les points d'apport volontaire, aujourd'hui les habitants disposent de bacs jaunes à domicile ou de sacs à déposer dans des points de regroupement proches de l'habitation.

Résultat, depuis deux ans les Costarmoricains sont champions de France du tri (source CITEO), avec des ratios de quantités de déchets sélectifs collectés 30% supérieurs à la moyenne française.

Toutefois, au-delà de la **quantité**, des efforts restent à fournir sur la **qualité** du tri opéré par le citoyen. En 2017, 15% de la poubelle « Jaune » arrivant à GENERIS contenaient des déchets non recyclables. Ces déchets dits « Refus », génèrent des surcoûts de traitement (renvoi vers unités de valorisation dédiées) et occasionnent des problématiques d'usure prématurée des équipements de tri, voire des conséquences significatives en matière d'hygiène/sécurité.

Les erreurs de tri les plus communes sont :

- Les objets plastiques (jouets d'enfants, ballons, ...),
- Les objets métalliques (casseroles)
- Couteaux, seringues, verres qui **sont un réel danger pour le personnel**,
- Les vêtements ou peluches,
- Les textiles sanitaires (couches, lingettes).
- Les objets électriques ou électroniques (téléphone portable, fils électriques)
- Les piles ou batteries de voiture, les fusées de détresse, les petites bouteilles de gaz **avec risque explosif et départ de feu**

LE TRI : QUELQUES CONSEILS SUPPLEMENTAIRES

Face au volume de déchet sélectif, il est conseillé de compresser ses emballages, toutefois, quelques règles simples sont à observer pour assurer un bon recyclage :

Pas d'imbrication

Pour gagner de la place, on a souvent tendance à imbriquer les déchets les uns dans les autres. Or, selon l'emballage concerné, celui-ci n'a pas vocation à aller au même endroit dans le centre de tri, et les opérateurs de tri n'ont pas le temps de dés-imbriquer les déchets. Exemple avec la bouteille plastique insérée dans une boîte de conserve : le métal étant prélevé par l'intermédiaire d'un aimant, alors la bouteille partira avec la boîte

métallique et ne bénéficiera pas du recyclage adapté. Même chose avec l'emballage de biscuit : si vous laissez le contenant plastique dans le carton, alors le plastique ne sera pas recyclé !

En résumé, pour assurer un bon recyclage, les déchets doivent donc être déposés en VRAC dans le sac ou le bac !!!

Les bouteilles d'eau se compactent verticalement, du goulot au cul de la bouteille. La conception moderne de celles-ci est prévue pour cela. La raison en est que l'objet, bien que compressé, reste en 3D (3 dimensions) et est donc plus facile à capter par les machines et les opérateurs que si vous l'écrasez sur la longueur.

Après compression, **ne pas oublier de revisser le bouchon sur la bouteille**. En effet, si le bouchon est mis en vrac dans le bac ou dans le sac, vu sa taille, il a peu de chance d'être récupéré sur les lignes de tri, et poursuivra sa route avec les refus.

Autre question fréquente : **doit-on laver ces emballages avant de les mettre au tri ? La réponse est non**, il suffit qu'ils soient bien vidés.



Dernier conseil : en cas de doute sur un objet entre le choix de la poubelle jaune et la poubelle d'ordures ménagères, plusieurs options sécurisantes :

- Regarder d'abord sur l'emballage. Souvent la consigne de tri y est apposée.
- En cas de doutes complémentaires, il faut privilégier l'option ordures ménagères.
- En cas de pictogramme de danger sur l'emballage, l'objet doit être conservé pour dépôt en déchèterie dans un second temps.

Un grand merci à l'équipe de Kerval pour nous avoir fourni ce texte.

Les parfums de la botanique

Le mois de juin est pour moi le meilleur pour herboriser, même si on peut le faire presque toute l'année.

Ce que je ressens très fort en ce moment, en plus du plaisir de la détermination des plantes, c'est cette merveilleuse gamme de parfums qui s'offrent à tous. Si mon oreille m'a un peu lâché, le nez est toujours là et c'est un immense plaisir de ressentir la Nature à travers lui.

Pour en profiter, il faut aimer la marche ou la promenade, des senteurs parfois très subtiles pimentent la découverte des paysages, on relie souvent certains sites à l'odeur qu'on y a trouvé, il suffit de fermer les yeux et tout revient, on garde toujours la mémoire d'un endroit qu'on a aimé et celle du parfum qui en fait intimement partie, le souvenir olfactif reste dans le cerveau...

Ce début d'été est marqué par le tilleul qui est lié à des souvenirs d'enfance, d'ailleurs dans mes balades Cessonaises je passe souvent devant ces arbres plantés par mon grand-père, c'est une délicieuse odeur, les abeilles ne s'y trompent pas...

Le sureau sécrète des fragrances sucrées et beaucoup plus bas le gaillet jaune, misérable rampant est largement à la hauteur, profitons-en, ces merveilles sont fugaces... Le troène est un grand participant à cette symphonie parfumée avec un mélange d'arômes de cannelle et de miel chaud, un peu plus loin, notre chemin longe une lande et une odeur de noix de coco envahit nos narines, on la ressent jusqu'au fond des poumons, merci l'ajonc ; du cœur d'une haie s'exhale la suave odeur de la fleur du chèvrefeuille, encore un qu'on n'oubliera pas. Les nombreuses ombellifères (Apiacées) qu'on rencontre ont chacune leur parfums discrets, il faut parfois approcher notre appendice nasal pour bien les reconnaître, en traversant une vallée, ça vaut la peine de s'approcher de la reine des prés pour une communion d'odeurs... Ce sont là des fleurs bien connues, bien d'autres sont à découvrir, l'odeur du pissenlit n'est point désagréable avec une touche de miel, le pétasite a plus de classe, on le sent de loin, au Moyen-Age son odeur était réputée éloigner la peste ; on traverse un champ, si la température est élevée les effluves du trèfle blanc montent jusqu'à nos narines.

D'autres plantes produisent des fumets qu'on ne saurait qualifier de parfums mais ne sont pas désagréables pour autant et il faut parfois en froisser les feuilles pour bien les sentir, comme l'alliaire, son nom dit ce qu'elle sent, l'épiaire sa voisine dite ortie puante, je ne déteste pas son odeur.

Nos nez, notre ressenti sont tous différents, nous pouvons, c'est notre choix, interpréter à notre guise ces cadeaux de ce qui reste de notre Nature, c'est un peu comme pour les goûts et les couleurs... Allez, encore un pour la route ? Le genêt d'Espagne, un ambre doux, presque narcotique, envoûtant, je suis accro, encore une fragrance liée à des souvenirs...

Quand on change de région les odeurs sont souvent très différentes, en ornithologie, c'est parfois pareil, d'un endroit à un autre et chez une même espèce d'oiseau « l'accent » change de façon très notable, je l'ai souvent constaté même si ça ne concerne pas tous les oiseaux, pour les plantes c'est une question climatique, pour les oiseaux, je n'en sais rien... Nos pas nous amènent aussi à passer près des jardins cultivés où on retrouve toute une palette odorante, les améliorations des jardiniers sont souvent une réussite, et ça ne nuit aucunement à la Nature, alors humons sans retenue tous ces arômes créés par des passionnés d'horticulture.

Beaucoup de plantes disparaissent, comme toutes les créations de la Nature, les coins sauvages se font rares, envahis de promeneurs et de « sportifs », les naturalistes qui étaient souvent les seuls à les connaître, doivent désormais se référer à leurs souvenirs, on y avançait sur la pointe des pieds, aujourd'hui tout est piétiné. Je ne sais pas de quoi l'avenir de la Nature sera fait même si je m'en doute et je n'ai nulle envie de jouer les prolongations, mais que la vie fut belle pour les pionniers des premières découvertes. J'ai aimé mon époque, mais je plains les suivants.

Ces lignes parfumées sont pour nos trois animateurs du groupe botanique, Gwenaëlle, Adrien et Pierre-Alexis, ils ont été super – merci à eux.

Aymar

Activités du 4^{ème} trimestre 2018

Samedi 17 novembre :

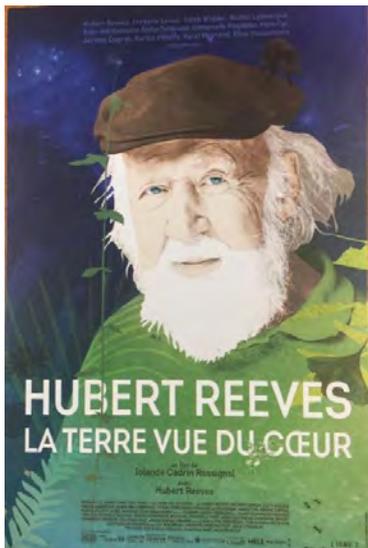
Initiation à l'ornithologie

Co-voiturage départ à 13h30 (1€ / pers.)

Rdv : 14h00 au parking de Bout-de-Ville à Langueux

Soirée cinéma nature

Projection du film « Hubert Reeves : La Terre vue du cœur »



Autour de Hubert Reeves et Frédéric Lenoir, des scientifiques, auteurs et artistes nous interpellent : la biodiversité est aujourd'hui menacée. Si certains humains sont à l'origine de la crise, d'autres, de plus en plus nombreux, s'y attaquent à bras le corps et créent des solutions.

Ensemble, dans ce film dédié aux générations futures, ils nous rappellent à quel point le vivant sous toutes ses formes est un fascinant et touchant mystère... qu'il ne tient qu'à nous de préserver !

La projection sera suivie par une séance de questions – réponses avec :

- **Carine RITAN, administratrice de Humanité et Biodiversité, association nationale dont le président d'honneur est Hubert Reeves**
- **Didier OLIVRY, Délégué régional du Conservatoire du littoral**

Projection du film le jeudi 6 décembre 2018 à 20h30 au Club 6 à Saint-Brieuc

Soirée co-organisée par VivArmor Nature, Humanité et Biodiversité et le cinéma le Club 6

Réservation possible auprès du cinéma dès le 21 novembre aux heures d'ouverture des caisses.